



RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

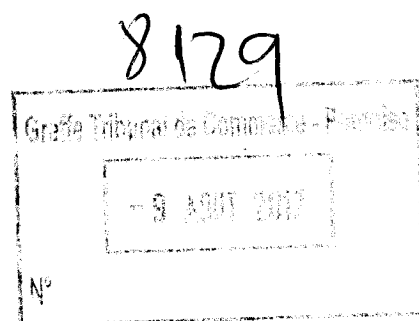
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 02078

Numéro SIREN : 422 382 614

Nom ou dénomination : AB PARCS-SOMEBA

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2017 sous le numéro de dépôt 8129



AB PARCS - SOMEBA

S.A.S.U au capital de 528 000 €
30, rue de l'Égalité
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2016

AB PARCS-SOMEBA
S.A.S.U. au capital de 528 000 €
30, rue de l'égalité
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2016

Monsieur l'Associé unique,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 :

- Le contrôle des comptes annuels de la S.A.S.U. AB PARCS-SOMEBA, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de mes appréciations.
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. En particulier, j'estime que la note de l'annexe des comptes annuels relative aux « règles et méthodes comptables » donne une information appropriée sur la situation financière de la société et sa capacité à poursuivre son activité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et sur la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et sur les comptes annuels.

Paris, le 19 mai 2017


Le Commissaire aux Comptes
Jean Michel HELENNE

BILAN ACTIF

	Exercice clos le: 31/12/2016 12 mois				Exercice précédent 31/12/2015 12 mois	
	Brut	Amort. prov.	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial	609		609	0.05	609	0.05
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	760607	463733	296 873	23.84	341 017	27.08
Inst. techniques, mat. outillage industriel	109124	88389	20 735	1.67	11 702	0.93
Autres immobilisations corporelles	41875	39666	2 208	0.18	1 594	0.13
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total de l'actif immobilisé	912 216	591 789	320 427	25.73	354 923	28.18
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commande	300550		300 550	24.14	322 599	25.61
Clients et comptes rattachés	111231	11016	100 215	8.05	165 294	13.12
Autres créances	499137		499 137	40.08	293 446	23.30
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	23955		23 955	1.92	120 639	9.58
Charges constatées d'avance	956		956	0.08	2 579	0.20
Total de l'actif circulant	935 831	11 016	924 815	74.27	904 559	71.82
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						
Ecart de conversion actif						
Total de l'actif	1 848 048	602 805	1 245 242	100.00	1 259 483	100.00

BILAN PASSIF

Exercice clos le:
31/12/2016
12 mois

Exercice précédent
31/12/2015
12 mois

Capital social ou individuel	528000	42.40	528 000	41.92
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...	183	0.01	183	0.01
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	52800	4.24	52 800	4.19
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	78101	6.27	58 135	4.62
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	31690	2.54	19 965	1.59
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	87164	7.00	80 347	6.38
Total des capitaux propres	777 938	62.47	739 432	58.71
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Total des autres fonds propres				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3906	0.31		
Emprunts et dettes financières divers	24263	1.95	18 317	1.45
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4379	0.35	186	0.01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	333389	26.77	373 066	29.62
Dettes fiscales et sociales	80745	6.48	107 969	8.57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	20618	1.66	20 511	
Total des dettes	467 303	37.53	520 051	41.29
Ecart de conversion passif				
Total du passif	1 245 242	100%	1 259 483	100%

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	Exercice clos le: 31/12/2016 12 mois				Exercice précédent 31/12/2015 12 mois		Ecart 12	
	France	Exportation	Total	%		%		%
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens	1968		1 968	0.23	164	0.02	1 804	100.00
Production vendue de services	866484		866 484	99.77	868 832	99.98	- 2 347	-0.27
Chiffre d' affaires net	868 452		868 452	100.00	868 996	100.00	- 543	-0.06
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d' exploitation								
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			7127	0.81	4 548	0.52	2 579	56.71
Autres produits			70	0.01	3		67	2 020.48
Total des produits d' exploitation			875 650	100.00	873 547	100.00	2 102	0.24
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stocks (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4205	0.48	4 323	0.49	- 118	- 2.73
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								
Autres achats et charges externes			448578	51.23	456 036	52.21	- 7 458	- 1.64
Impôts, taxes et versements assimilés			35013	4.00	32 499	3.72	2 514	7.74
Salaires et traitements			211521	24.16	227 623	26.06	- 16 101	- 7.07
Charges sociales			53423	6.10	58 449	6.69	- 5 026	- 8.60
Dotations aux amortissements sur immobilisations			53972	6.16	65 217	7.47	- 11 245	- 17.24
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			9193	1.05	5 723	0.66	3 469	60.63
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			15680	1.79	1 067	0.12	14 613	1 369.15
Total des charges d' exploitation			831 589	94.97	850 941	97.41	- 19 351	- 2.27
Résultat d' exploitation			44 060	5.03	22 606	2.59	21 453	94.90
Bénéfice attribué ou perte transférée								
Perte supportée ou bénéfice transféré								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l' actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés			7470	6.16	3 843	0.44	3 627	94.38
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								
Total des produits financiers			7 470	0.85	3 843	0.44	3 627	94.38
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								
Total des charges financières								
Résultat financier			7 470	0.85	3 843	0.44	3 627	94.38
Résultat courant avant impôts			51 531	5.88	26 449	3.03	25 081	94.83

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	Exercice clos le: 31/12/2016 12 mois		Exercice précédent 31/12/2015 12 mois		Ecart 12	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			7 890	0.90	- 7 890	- 100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges	7215	0.82	7 466	0.85	- 251	- 3.37
Total des produits exceptionnels	7 215	0.82	15 357	1.76	- 8 142	- 53.02
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	771	0.09	4 857	0.56	- 4 086	- 84.12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 507	0.52	- 4 507	- 100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14031	1.60	7 400	0.85	6 631	89.62
Total des charges exceptionnelles	14 803	1.69	16 764	1.92	- 1 961	- 11.70
Résultat exceptionnel	- 7 588	- 0.87	- 1 407	- 0.16	- 6 180	- 438.96
Participation des salariés aux résultats de l' entreprise						
Impôts sur les sociétés	12253	1.40	5 076	0.58	7 177	141.39
Total des produits	890 336	101.68	892 747	102.30	- 2 411	- 0.27
Total des charges	858 646	3.62	872 782	99.91	- 14 136	- 1.62
Bénéfice ou perte	31 690	3.62	19 965	2.29	11 724.27	- 58.72

Les notes suivantes et les documents détaillés insérés dans la liasse fiscale
font partie intégrante des comptes annuels de l'entreprise

AB PARCS SOMEBA

pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ils se caractérisent par les données suivantes:

- Total du bilan:	1 245 242 Euros
- Chiffre d'affaires:	868 452 Euros
- Résultat net comptable:	31 690 Euros

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

B – PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « premier entré, premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais professionnels de vente effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

D – CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E – PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

F – C.I.C.E.

Le montant du crédit d'Impôt compétitivité emploi s'élève à la somme de 8.892 € au titre de l'exercice 2016.

G – ENGAGEMENT ENVERS LES SALARIES

Le montant de l'engagement de l'entreprise pris par le groupe concernant l'indemnité de départ à la retraite des salariés s'élève à 5.468 €.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise AB PARCS SOMERBA				Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	609	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ	464 211	KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP	295 298	KQ	1 098	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	92 131	KT	16 993	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers *		KV	33 571	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	1	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	6 917	LC	1 384	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III	LN	892 131	LO	19 475	LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
		Autres participations		8U		8V	8W	
Autres titres immobilisés			1P		1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U	1V		
TOTAL IV		LQ		LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	892 741	ØH	19 475		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW	609	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	464 211	MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME		MF
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		IS		MG	MH	296 396	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	109 124	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers	IU		MM	MN	33 571	MO
		Matériel de transport	IV		MP	MQ	1	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	MT	8 302	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF	
	TOTAL III	IY		NG	NH	911 607	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
		Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ
Autres titres immobilisés			11		2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	2F	2G	
TOTAL IV		13		NJ	NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	ØL	912 216	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise AB PARCS SOMERBA										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	277 038	PN	9 179	PO		PQ	286217		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.général, agencements et aménagements des constructions	PV	141 453	PW	36 062	PX		PY	177516		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	80 428	QA	7 960	QB		QC	88389		
Autres immobilisations corporelles	Inst.général, agencements, aménagements divers	QD	31 977	QE	625	QF		QG	32602		
	Matériel de transport	QH	0	QI	0	QJ		QK	1		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 917	QM	144	QN		QO	7062		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	537 817	QV	53 972	QW		QX	591 789		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	537 817	ØP	53 972	ØQ		ØR	591 789		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N2		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		P6		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q4		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	14 031	R2		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R9		S1		S3		S4	
	Inst.général, agencements et aménagements des const.	S5		S7		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T5		T7	7 215	T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.général, agencements aménagements divers	U1		U3		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		V1		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6		V8		W1		W2		W3	
	Emballages récupérables et divers	W4		W6		W7		W9		X1	
TOTAL III		X2	14 031	X4		X5	7 215	X6		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	14 031	NQ		NR		NS	7 215	NT	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	14 031	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	7 215	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	6 816
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise : AB PARCS SOMEBA Néant ☐ *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	80 347	TM	14 031	TN	7 215	TO	87164
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	80 347	TS	14 031	TT	7 215	TU	87 164
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de charge	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D				
	- corporelles	6E	6F	6G	6H				
	Sur immobilisations :	02	03	04	05				
	- titres mis en équivalence	9U	9V	9W	9X				
	- titres de participation	06	07	08	09				
	- autres immobilisations financières (1) *	6N	6P	6R	6S				
	Sur stocks et en cours	6T	8 760	6U	9 193	6V	6 937	6W	11016
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	8 760	TY	9 193	TZ	6 937	UA	11 016
	TOTAL III	7C	8 760	UB	23 224	UC	14 152	UD	98 180
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	89 107	UB	23 224	UC	14 152	UD	98 180
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	9193	UF	6937			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ	14031	UK	7215			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : AB PARCS SOMEBA		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	13212	
	Autres créances clients	UX	98019	
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	Z1		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	52063
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	36
	Groupe et associés (2)	VC	447037	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS	956	
	TOTAUX		VT	611 325
	RENOIS	(1) Montant des	VD	
		Prêts accordés en cours d'exercice	VE	
Remboursements obtenus en cours d'exercice		VF		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
	7Z			
Autres emprunts obligataires (1)	VG	3906	3 906	
	VH			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			
	à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	20902	20 902	
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	333389	333 389	
Personnel et comptes rattachés	8C	23209	23 209	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	18577	18 577	
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	34262	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4696	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J			
Groupe et associés (2)	VI	3361	3 361	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*	ZZ			
Produits constatés d'avance	8L	20618	20 618	
TOTAUX		VY	462 923	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		
(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.				

CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Déductibles	Non déductibles
Dettes financières		
- Intérêts courus non échus		
Fournisseurs		
- Factures non parvenues	290 082	
Personnel		
- Congés à payer	23 209	
- Autres charges à payer		
- Participation		
Organismes sociaux		
- Charges sur congés à payer	7 112	
- Autres charges à payer		
Etat	4 696	
Associés		
Autres dettes		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder		
- Charges à payer diverses		
Trésorerie		
- Intérêts courus à payer		
- Intérêts courus sur concours bancaires		

CHARGES CONSTATEES D' AVANCE

	Montant
Charges d' exploitation	956
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	956

PRODUITS CONSTATES D' AVANCE

	Montant
Produits d'exploitation	- 20 618
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	- 20 618

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actions ou parts sociales au début de l'exercice	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales au début de l'exercice	33 000	16
Actions ou parts sociales émises en cours d'exercice		
Actions ou parts sociales remboursées au cours de l'exercice		
Actions ou parts sociales à la fin de l'exercice	33 000	16

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés ou réciproques	Montant
Effets escomptés non échus	
Créances cédées en garantie (DAILLY)	
Avals et cautions donnés	
Avals et cautions reçus	
Autres engagements donnés ou réciproques	5 468
- Intérêts restant dus sur emprunts	
Total	5 468

AB PARCS-SOMÉBA

Société par actions simplifiée au capital de 528 000 €

Siège social : 30 rue de l'Egalité

95230 Soisy Sous Montmorency

422 382 614 RCS Pontoise

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille dix-sept et le huit juin à 10 heures 30 à Soisy sous Montmorency (95230), la société SA FRANCIS FAYOLLE, S.A., au capital de 2.400.000 euros, dont le siège social est 30 rue de l'Egalité à Soisy sous Montmorency (95230), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 391 661 295, en qualité d'associé unique de la Société AB PARCS SOMÉBA, représentée par M. Bruno Fayolle,

Après avoir pris acte que le Commissaire aux comptes, Monsieur Jean-Michel HELENNE, régulièrement convoqué, est présent,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis et arrêtés par le Président, la société SA FRANCIS FAYOLLE.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR RAPPELE CI-APRES :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 31.690 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge un montant de 1.710 € non déductible du résultat fiscal visé à l'article 39-4 du CGI et un impôt correspondant de 570 €.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 31.690 € de l'exercice de la manière suivante :

- Par transfert au crédit du compte « autres réserves » pour 31.690 € lequel serait porté après affectation à 109.791 €.



CERTIFIÉ CONFORME

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé prend acte que les montants distribués à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2013	NEANT	NEANT
		Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2014	NEANT	NEANT
		Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2015	NEANT	NEANT

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention qu'il n'est pas intervenu de convention nouvelle au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique et que se sont poursuivies :

- la convention de trésorerie avec la société SA FRANCIS FAYOLLE pour laquelle les avances ont été rémunérées au taux de 2,03 % soit 7.038€.
- une convention de développement commercial avec la société SA FRANCIS FAYOLLE pour un montant de 5.000€ sur l'exercice 2016.
- une convention d'assistance et de prestations de services avec la société FAYOLLE & FILS pour un montant de 8.000€ sur l'exercice 2016.
- Compte courant créditeur avec la société avec la société SA FRANCIS FAYOLLE pour un montant de 440.000€ à la clôture de l'exercice 2016.

QUATRIEME DECISION

Il n'a pas été conclu de convention courante au cours de l'exercice.

CINQUIEME DECISION

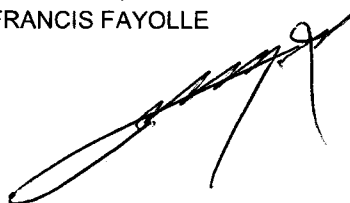
Les mandats des Commissaires aux comptes arrivant à terme l'associé unique décide en conséquence de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire Mr Jean Michel Helenne pour une durée de 6 ans allant jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et de nommer en tant que Commissaire aux Comptes suppléant Monsieur Vincent Corrège demeurant 5, rue des bateliers 94170 Le Perreux sur Marne pour une durée identique de 6 ans allant jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.

SIXIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du greffe du Tribunal de Commerce.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique
La SA FRANCIS FAYOLLE



AB PARCS-SOMEBA

Société par actions simplifiée au capital de 528 000 €
Siège social : 30 rue de l'Egalité
95230 Soisy Sous Montmorency
422 382 614 RCS Pontoise

**EXTRAIT DE
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 08 JUIN 2017
AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 31.690 € de l'exercice de la manière suivante :

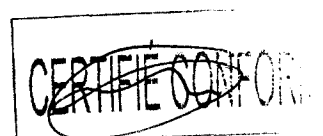
- Par transfert au crédit du compte « autres réserves » pour 31.690 € lequel serait porté après affectation à 109.791 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé prend acte que les montants distribués à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2013	NEANT	NEANT
		Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2014	NEANT	NEANT
		Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2015	NEANT	NEANT

Pour extrait certifié conforme

Le Président
La SA FRANCIS FAYOLLE



AB PARCS-SOMEBA

Société par actions simplifiée au capital de 528 000 €
Siège social : 30 rue de l'Egalité
95230 Soisy Sous Montmorency
422 382 614 RCS Pontoise

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires dégagé par la Société AB PARCS-SOMEBA est de 868.452 € contre 868.996 € en 2015.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 875.650 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 831.589 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 44.060 €.

Le résultat financier correspond à nos produits financiers s'élevant à 7.470 € constitués d'autres intérêts et produits assimilés. Le résultat courant avant impôts s'élève à 51.531 €.

Après prise en compte du total des produits pour 890.336 € et du total des charges pour 858.646 €, notre résultat net ressort bénéficiaire à 31.690 €.

L'actif net s'élevant à 777.938 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 320.427 €, le fonds de roulement ressort à 457.511 €.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan était de 1.245.242 €, composé à près de 62 % par les capitaux propres à hauteur de 777.938 €.

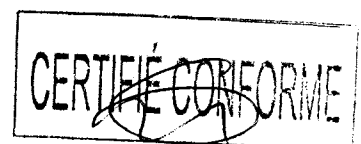
SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre secteur d'activité reste dominé par les gros acteurs du marché.

Nous poursuivons la diversification d'offres de services connexes à notre activité principale pour développer le taux d'occupation de nos sites.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre stratégie en matière de recherche et développement n'a pas été modifiée au cours de l'exercice écoulé.



PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES – PRISES DE CONTROLE

Conformément aux dispositions des articles L 233-6 et L 247-1 du Code de Commerce, nous vous informons que notre société n'a effectué aucune prise de participation lors de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 31.690 € de l'exercice de la manière suivante :

- Par transfert au crédit du compte « autres réserves » pour 31.690 € lequel serait porté après affectation à 109.791 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les montants distribués à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2013	NEANT	NEANT
		Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2014	NEANT	NEANT
		Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2015	NEANT	NEANT

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge un montant de 1.710 € non déductible du résultat fiscal visé à l'article 39-4 du CGI et un impôt correspondant de 570 €.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS OU DES CLIENTS

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance ci-après le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture des exercices 2016 et 2015 :

<u>Exercice</u>	<u>Echéance</u>	<u>Solde des dettes</u>
2016	entre 0 et 30 jours	320.807,30 €
	entre 30 et 60 jours	54,02 €
	entre 60 et 90 jours	943,49 €
	plus de 90 jours	9.501,45 €
2015	entre 0 et 30 jours	373.066,98 €
	entre 30 et 60 jours	0,00 €
	entre 60 et 120 jours	0,00 €

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et vous rappelons les conventions visées aux articles L. 227-10 et s. du Code de commerce lui ont été communiquées conformément aux dispositions légales.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the text 'Le Président'.